



Listen to this article

Actes 16 : 16-40

« Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta maison ». - Verset 31.

- Une expérience avec des esprits malins
- Triste condition d'une jeune esclave
- Les maîtres de la jeune fille déchaînent leur vengeance sur Paul et Silas
- Ignorant les faits du procès, ils produisent de faux témoignages
- Les missionnaires battus et emprisonnés
- Chanter des louanges à Dieu dans l'adversité
- Un tremblement de terre providentiel
- Le geôlier converti
- Les magistrats, après avoir connu la vérité en ce qui concerne les prisonniers, s'amendent

Tandis que les missionnaires allaient jour après jour de la maison de Lydie jusqu'au lieu de culte, en dehors des portes de la ville, ils rencontraient souvent une jeune femme connue à Philippe comme Pythonisse, ou Sibylle, diseuse de bonne aventure. C'était une esclave possédée par un esprit malin - un des anges déchus - qui, à travers elle, devinait, donnait des conseils pour retrouver des objets perdus, disait la bonne aventure, prédisait des faits

futurs, etc. Elle était donc connue de tous et l'exercice de sa profession rapportait un grand profit aux fonds communs de ceux qui l'employaient, apparemment un syndicat d'hommes influents.

Durant plusieurs jours, tandis que les missionnaires allaient et venaient de la maison de Lydie, servant la cause du Seigneur, cette servante les suivait en criant : « *Ces hommes sont les esclaves du Dieu Très-haut, qui vous annoncent la voie du salut* ». Bien entendu, la fille ne connaissait pas l'apôtre Paul ni ses compagnons, mais les esprits malins savaient qui ils étaient. Nous ne savons pas à quel point ils prévirent la suite des événements, mais ils préméditèrent certainement ce qui allait se passer, c'est-à-dire que l'Apôtre chasserait l'esprit malin et que cela causerait, envers les missionnaires et les convertis, une attaque violente de la part des maîtres de la fille et de leurs amis, ainsi que de tous ceux que ces maîtres parviendraient à pousser au soulèvement, dans un mouvement fanatique d'excitation et de colère.

Il est également possible que l'esprit malin ait dit simplement la vérité, n'ayant pas considéré la possibilité que l'Apôtre puisse lui commander de sortir de la jeune fille, en supposant peut-être qu'il se réjouirait qu'un témoignage soit rendu à son sujet, d'où qu'il vienne. Mais, nous apprenons que l'Apôtre Paul était affligé d'entendre ce témoignage jour après jour ; il ne s'affligeait pas qu'un témoignage fût rendu envers la vérité, mais qu'il provienne d'une telle source, car il savait que l'esprit malin n'avait pas de respect pour la vérité. Tout ange déchu qui aurait du respect envers Dieu et envers les principes de la justice, ne chercherait pas à obséder des humains, sachant qu'une telle obsession leur nuirait et serait contraire à la volonté de Dieu.

Certains professeurs suggéreront probablement que cette femme souffrait d'hystérie, ou qu'elle était quelque peu démente, mais ces deux suppositions ne s'accordent pas avec les faits décrits dans les Saints Ecrits et sont tout à fait contraires aux paroles de l'Apôtre. Paul ne dit pas un mot à la jeune fille, considérant qu'elle n'était pas en cause. Il s'adressa à l'esprit malin comme tel et, au nom de Jésus, lui ordonna de sortir de la femme, de la même manière que le Seigneur et les Apôtres, sous ses instructions, avaient fréquemment chassé ces esprits malins. - Marc 5 : 1-17 ; Matthieu 10 : 1 ; Luc 10 :17, etc.

LA VENGEANCE DES SYNDICATS

Les propriétaires des porcs [il s'agit de l'événement relaté en Marc 5 :1-17, trad.] se mirent en colère contre notre Seigneur, à cause de la perte de leurs pourceaux, lorsque les démons chassés de l'homme entrèrent dans ces animaux ; il en fut de même des maîtres de la jeune esclave. Nous pouvons imaginer leur consternation, lorsqu'ils se rendirent compte que, non seulement leur source de gain pour l'avenir s'était envolée, mais, de plus, que tout l'argent investi dans cette fille était perdu ; il faut savoir, en effet, qu'à cette époque, les esclaves possédés par un esprit avait une grande valeur marchande. Leur colère fut grande ; rien, hormis l'amour ou l'égoïsme, ne peut susciter pareille ardeur. Dans le cas présent, l'égoïsme s'empara de la majorité des maîtres avec une puissance intense. Comme il n'y avait pas, pour le syndicat, d'espoir d'obtenir le retour de l'esprit malin dans leur servante, ils se vengèrent sur ceux qui leur causèrent cette perte financière.

Cet esprit est très répandu dans le monde d'aujourd'hui. Aussi longtemps que la vérité et les serviteurs du Seigneur s'en vont tranquillement de par leur chemin, le monde sera en général trop absorbé par ses propres affaires pour les importuner. Mais, dès que les hommes perçoivent que vérité et justice sont contraires à leurs intérêts et à leurs projets, alors leur opposition devient farouche. Nous ne considérons pas que ce soit l'œuvre principale du peuple du Seigneur que de susciter l'animosité du monde et de s'attirer ainsi des persécutions de sa part. Par principe, il est préférable de laisser le monde s'occuper de ses propres affaires. En prêchant l'Évangile, ne l'utilisons pas comme marteau du forgeron pour briser le cœur des hommes, mais comme message de joie, de paix, d'amour et de bénédiction pour consoler ceux dont le cœur, sous la providence de Dieu, a déjà été brisé et qui ont des oreilles pour entendre le message de la grâce divine.

En général, les Apôtres adoptaient une ligne de conduite aussi sereine que les principes le permettaient, mais dans cet exemple, l'Apôtre Paul agissait de toute évidence sous la direction spéciale de notre Seigneur. La recommandation générale adressée par les Apôtres aux Églises est : « *s'il est possible, autant que cela dépend de vous, soyez en paix avec tous les hommes* » (Romains 12 : 18). La pensée est : ne quittez pas votre chemin pour susciter du trouble ; mais si le Seigneur, dans sa providence, permet des difficultés, il faut être courageux et confiants en Lui ; s'Il les a permises, Il fera en sorte qu'elles concourront au bien et nous seront profitables en fin de compte.

De toute évidence, les maîtres de la pythonisse avaient de l'influence ; ils parvinrent rapidement à soulever le peuple déterminé à se venger sur l'Apôtre Paul et Silas. Les deux

missionnaires furent menés devant les magistrats sur la place publique. Là, les membres du syndicat passèrent sous silence le fond de l'affaire et produisirent de faux témoignages, clamant que les prisonniers enseignaient une religion contraire aux lois de Rome et étaient ainsi susceptibles de provoquer une sédition. C'était contraire à la vérité, puisque les serviteurs de notre Seigneur, en accord avec la loi, allaient prier à l'extérieur des portes de la ville.

Cependant, dans de telles circonstances, une fausse accusation suffisait pour faire infliger par un juge, à ces représentants du Seigneur, les punitions les plus sévères. Les magistrats, qui siégeaient dans le seul but d'éviter un soulèvement et de préserver l'ordre, furent grandement excités et ils déchirèrent leurs vêtements en signe de détresse, mécontents qu'une telle confusion se soit produite dans leur ville. Ils admirent que les hommes, contre qui le peuple formulait de telles accusations, devaient être coupables et méritaient une punition. Ils ne savaient pas que les esprits malins avaient quelque chose à voir avec le soulèvement de la foule. Comme l'Apôtre l'a dit en une autre circonstance : « *Car notre lutte n'est pas contre le sang et la chair, ... mais contre les esprits méchants* » tenant des positions d'influence.

LES MISSIONNAIRES EMPRISONNES

Pour satisfaire la foule et restaurer rapidement la paix, les magistrats ordonnèrent que l'on fouette les missionnaires, probablement avec des bâtons, puis qu'on les mette en prison. Hélas ! Quelle récompense pour l'effort missionnaire déployé ! Quelle récompense pour le sacrifice de leur vie au Seigneur et à la vérité ! Etre ainsi calomniés, considérés comme coupables et traités comme tels !

Souvenons-nous que le Dieu immuable est notre Dieu, et qu'Il supervise l'Eglise maintenant comme à cette époque-là. Rappelons-nous qu'Il nous demande aujourd'hui, comme Il le demanda à ces anciens missionnaires, que nous Le représentions de bon gré, désirant endurer la rigueur pour fournir une preuve de notre ministère, de notre service pour Christ et pour la publication de son message. Cela ne requiert-il pas de la foi, de la part des missionnaires, pour accepter de telles expériences comme providentielles et non comme une évidence de rejet ou de négligence de la part de notre Seigneur ? Nous devons aussi apprendre des leçons similaires à l'école de Christ, et marcher avec joie sur les traces de

Jésus et des Apôtres. Nous devons apprendre à nous réjouir dans les tribulations aussi bien que dans la prospérité.

La prison était construite avec des cellules externes, laissant plus ou moins accès à la lumière et à l'air, avec un donjon intérieur central pour les plus grands criminels. Ce fut dans cette prison intérieure que Paul et Syllas furent enfermés ; là, on leur mit les ceps aux pieds. C'était dans de telles circonstances défavorables, avec leur dos écorché et saignant suite aux coups reçus, que ces frères fidèles, remplis de l'esprit de joie et tout remués par leurs émotions, chantaient des cantiques de remerciement pour le privilège d'avoir la possibilité de souffrir dans l'œuvre du Seigneur et d'endurer des tribulations par amour de la justice.

Nous remarquons immédiatement que rien de moins qu'une foi vivante en Dieu rendit capables les deux missionnaires de sentir que l'adversité endurée pour l'Évangile signifiait pour eux l'approbation divine, si elle était acceptée de manière positive. Ils réalisaient que leurs épreuves étaient de « *légères afflictions* » qui, sous la providence divine, leur apporteront au-delà de toute mesure un poids éternel de gloire. Ceci permit à ces hommes maltraités de triompher dans leurs heures de détresse, et de rendre gloire à Dieu pour le privilège de souffrir comme membres du Corps de Christ ; ils accomplissaient leur part dans les souffrances de Christ, pour avoir aussi part à sa gloire comme membres de son Corps, membres du grand Moïse antitypique, le Médiateur de la Nouvelle Alliance (Colossiens 1 : 24 ; Actes 3 : 22). Ces choses furent écrites pour notre instruction, afin que, voyant la foi des autres, nous soyons encouragés.

Notre alliance est identique à la leur, de même que la leur était semblable à celle de notre Seigneur. Car les souffrances de Christ sont les mêmes partout, bien qu'elles diffèrent dans leur caractère, et les gloires qui suivront seront les mêmes, même si ceux qui en bénéficieront se distingueront les uns des autres, comme une étoile diffère d'une autre en gloire. Plus les souffrances endurées auront été grandes et subies sans plainte, avec fidélité et joie, plus grande sera la récompense dans le Royaume de notre Père et de notre Seigneur et Sauveur.

UN TREMBLEMENT DE TERRE PROVIDENTIEL

Pendant que les missionnaires chantaient des cantiques, un tremblement de terre eut lieu ; il ébranla les murs, fit tomber les chaînes auxquelles ils étaient attachés et libéra les loquets retenant les portes de la prison. Le geôlier, trouvant les portes ouvertes, pensa que les prisonniers s'étaient échappés. Sachant qu'il serait tenu pour responsable, il tira son épée et fut sur le point de se suicider, lorsque Paul l'appela et dit : « *Ne te fais pas de mal. Nous sommes tous ici* ». A ce moment-là, le geôlier eut la conviction que les missionnaires qui lui avaient été confiés, étaient des hommes remarquables, et non des criminels ordinaires. Il est possible, en effet, qu'il ait eu connaissance du démonisme et de l'obsession, et qu'il ait entendu un témoignage rapportant qu'un de ces hommes avait nui à un soi-disant oracle divin, en exerçant un certain pouvoir supérieur.

En tout cas, il était maintenant prêt à prendre soin de ces prisonniers et à écouter le message de l'amour de Dieu. Vraisemblablement, il commença par sécuriser la prison, c'était sa première pensée du moment, puis il emmena les missionnaires dans la partie de la prison qui lui servait de logis. Il pourvut à leur confort et, en même temps, écouta de leur part le récit concernant leur mission, concernant Jésus, le Messie et sa mort en tant que Rédempteur du monde. Le geôlier reconnut qu'il était pécheur. Il comprit, au moins d'une manière générale, que toute l'humanité est dans le péché, que les hommes sont des étrangers, séparés de Dieu à cause de leurs voies mauvaises. Il manifesta l'ardent désir du pardon de ses propres péchés et de la réconciliation avec son Créateur. Il perçut que ces missionnaires pourraient l'aider ; aussi demanda-t-il : « *Que dois-je faire pour être sauvé ?* » Que dois-je faire pour arriver à une relation avec Dieu, afin que je puisse, comme vous, voir la manifestation de son amour dans toutes les affaires de ma vie ? Afin que je puisse, comme vous, me glorifier dans les tribulations et réaliser que, sous la providence divine, toute chose concourra à mon bien, maintenant et par la suite ? La réponse vint rapidement : « *Crois seulement au Seigneur Jésus, et toi et ta maison serez sauvés* ».

Prenant cette réponse à la lettre, les missionnaires expliquèrent au geôlier et à sa famille certains aspects de la philosophie du Plan divin de la réconciliation : la mort de Jésus, le Juste pour les injustes, les bénédictions qui en temps voulu seront accordées à Adam et à sa descendance au travers du processus de la résurrection, et le privilège actuel d'entendre et d'accepter l'appel divin pour cohériter avec Jésus, en tant que ses « membres », des souffrances du temps présent et de la gloire qui suivra.

LE GEÔLIER CONVERTI

La semence de la vérité fut plantée dans un terrain propice. Ceux qui étaient là crurent et, avec reconnaissance, acceptèrent le privilège d'être disciples et de souffrir pour la cause de Christ. Ensuite, ils furent baptisés, symbolisant ainsi leur mort par rapport au monde, au péché et à soi-même, ainsi que leur désir de marcher en nouveauté de vie comme membres du Christ. Les missionnaires ont certainement réalisé qu'ils furent conduits de manière providentielle en prison, du fait de l'injustice des magistrats, alors qu'ils se dirigeaient vers la rivière pour la réunion de prière ! Ainsi leur foi fut renforcée. Ils désiraient supporter les dures épreuves avec patience et joie pour la cause de ce grand privilège qui leur était donné de transmettre la Bonne Nouvelle à d'autres.

Selon certaines pratiques, il aurait été grand temps, pour ces missionnaires, de faire valoir leurs droits à un meilleur salaire, à une position de pasteur et contre toute persécution ultérieure, et de dire au Seigneur qu'ils en avaient par-dessus la tête du sacrifice de soi. Mais leur réaction fut opposée à celle-là. Ils furent d'autant plus encouragés à poursuivre leur œuvre et à endurer toujours plus de souffrances. En tant que disciples de Jésus, nous devons faire en sorte que nos expériences s'accordent avec celles du Maître et de ses Apôtres.

Nous ne devrions pas nous attendre à d'autres genres d'expériences ni nous sentir satisfaits, à moins de trouver des opportunités de souffrir pour la cause de la vérité. Nous pouvons être assurés que, bien que les temps aient quelque peu changé, notre Seigneur avait ô combien raison lorsqu'Il déclara par ses Apôtres : « *Tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ seront persécutés* » (2 Timothée 3 : 12). Cette persécution peut se passer dans notre propre maison, dans notre famille, dans l'Église ou de la part du monde ; celui qui est fidèle et qui laisse luire la lumière de la vérité, ne pourra y échapper.

Si quelques-uns, parmi le peuple du Seigneur, échappent aux persécutions, leur condition devrait les effrayer et ils devraient examiner attentivement s'ils sont réellement fidèles à tous les privilèges et opportunités qui peuvent se présenter à eux. Cependant, cela ne signifie pas que nous devrions rechercher la persécution, dans le sens d'accomplir des choses insensées, ou des choses sensées d'une manière insensée. Mais cela signifie que nous ne devrions pas reculer devant la responsabilité d'une conduite appropriée par peur des conséquences. La peur est un des ennemis les plus subtils du peuple de Dieu. Elle

devrait être compensée par la confiance et la foi en Dieu.

COMPAGNONS DE SOUFFRANCE

Il est écrit que Paul seul réprimanda l'esprit malin. Ainsi, lui seul fut responsable du tumulte qui les conduisit, lui et Silas, en prison. Nous pouvons imaginer que Silas aurait pu, de manière insensée, manifester une opposition envers Paul. Il aurait pu le réprimander de manière publique, ou bien se fondre dans la foule afin d'éviter son arrestation, les coups et son emprisonnement. Heureusement, ce ne fut pas ce que fit Silas. Il fut un compagnon fidèle pour le noble Paul. Il reconnut que les bénédictions du Seigneur reposaient sur l'Apôtre et que celui-ci était utilisé, d'une manière particulière, par le Seigneur. Aussi, peu importaient les épreuves qu'ils pouvaient subir, le Seigneur était à la fois capable et enclin à faire concourir toute chose pour leur bien.

Ainsi, Silas eut le privilège de participer aux coups, aux chants de louange et à la conversion du geôlier. Avoir foi dans le Seigneur et être obéissant à la providence Divine apporte certainement de plus grandes bénédictions que de se s'appuyer sur la sagesse humaine, si suspicieuse et ne recherchant que l'intérêt propre. En Hébreux 10 : 32, 33, l'Apôtre mentionne quelques-uns de ceux qui endurèrent « *un grand combat de souffrances* » et ceux qui, étant simplement leurs compagnons dans la honte, n'eurent pas à supporter les mêmes pertes.

Il indique que Dieu apprécie la fidélité dans l'un ou l'autre sens du terme, et qu'une récompense sera accordée, en conséquence. Soyons donc fidèles au Seigneur, en suivant ses directives et en participant à ses bénédictions.

LA POSITION DELICATE DES MAGISTRATS

Le matin suivant, les licteurs, ayant été informés des événements de la nuit précédente, ordonnèrent la libération des missionnaires. De toute évidence, ils réalisèrent qu'ils n'avaient pas de cause valable contre Paul et Silas. Les coups et l'emprisonnement des deux ont servi simplement à satisfaire la clameur du public, de même que Pilate ordonna de manière similaire que notre Seigneur fût battu, non pas pour satisfaire la justice, mais pour apaiser la colère de la multitude. Mais Paul n'avait pas été docteur de la loi pour rien.

La nuit précédente, il tenta probablement d'expliquer aux licteurs que lui et Silas étaient des citoyens romains et qu'ils avaient le droit d'exiger un véritable procès avant d'être punis de quelque manière que ce soit. Mais la clameur de la populace était probablement si grande que leur protestation ne fut pas entendue. Lorsque l'ordre de leur libération arriva à la prison, les missionnaires communiquèrent aux licteurs qu'ils étaient citoyens romains, et que la loi romaine avait été violée en trois points particuliers dans leur cas : (1) ils ont été battus ; (2) cela a été fait publiquement ; (3) ceci était répréhensible du fait qu'ils n'avaient pas été condamnés légalement.

LA PRESENCE D'ESPRIT DE PAUL

Ces charges envers les licteurs auraient pu leur attirer de graves ennuis. Aussi, on n'est pas surpris qu'ils se soient rendus à la prison, à la demande de l'Apôtre, et qu'ils aient ramené les missionnaires publiquement, attestant ainsi qu'ils admettaient qu'une injustice avait été commise la nuit précédente. Cela a permis d'ôter tout doute pouvant altérer la foi des philippiens. Le public ne pouvait pas dire aux disciples : « Vos enseignants ont été éprouvés, puis expulsés de la ville avec interdiction de retour ». D'un autre côté, notez l'esprit de compromission.

Paul et Silas n'insistèrent pas pour avoir la possibilité de prêcher en public, ni ne demandèrent d'obtenir une protection légale afin de pouvoir exercer leur liberté. Au contraire, ils conclurent qu'ils avaient accompli tout ce qui était en leur pouvoir, et qu'à présent, la providence de Dieu les menait autre part. Ils agirent en fonction du conseil du Maître : « *Lorsque vous serez persécutés dans une ville, fuyez dans une autre* ».

Ainsi, un compromis pacifique fut établi, grâce auquel les magistrats furent soulagés, sachant qu'ils n'auraient pas de difficultés supplémentaires, et les missionnaires furent honorablement libérés, comme des hommes n'ayant commis aucun méfait, mais qui conclurent que dans l'intérêt de la paix ils quitteraient la ville, bien que leurs droits comme citoyens romains leur eussent permis de rester. Certains membres du peuple du Seigneur font l'erreur de ne pas insister suffisamment sur leurs droits, et d'autres adoptent l'attitude opposée d'insister trop fortement pour défendre leurs droits terrestres. Nous avons, dans le cas de Paul, l'illustration de l'attitude appropriée : « l'esprit de sobre bon sens ». Il insista sur ceux de ses droits qui étaient raisonnables et nécessaires pour la cause du Seigneur,

mais il renonça librement aux autres dans l'intérêt de la paix, en accord avec son alliance de sacrifice et avec les Écritures.

Avant de se séparer, les missionnaires retournèrent à la maison de Lydie, où ils rencontrèrent les frères et les réconfortèrent. Ce qu'ils dirent pour réconforter les frères n'est pas difficile à imaginer. Ils ont sûrement fait part de leur joie d'avoir pu souffrir pour la cause du Seigneur, et dit que le Seigneur avait dirigé leurs épreuves, difficultés, souffrances et emprisonnement en vue du bien, afin que, par ce moyen, le geôlier et sa famille soient ajoutés au nombre des frères.

Tous ceux qui ont fait une lecture attentive du Nouveau Testament ont certainement remarqué l'esprit fraternel qui prévalait parmi tous ceux qui avaient été acceptés par le Seigneur comme membres de la maison de la foi. Et tous ceux qui, intelligemment, entrent en contact avec ceux qui se réjouissent maintenant de la vérité présente, constatent certainement la présence du même esprit fraternel, à un degré remarquable.

WT 1916 p.5907